




Projet d'établissement

Touscayrats 

À petits pas vers l'école ...

-  *Projet intergénérationnel, en pleine nature dans un environnement propice au développement de l'enfant*
-  *Faciliter la transition Microcrèche - Ecole maternelle*
-  *Assurer un accueil pour Tous*



Projet d'établissement

Touscayrats 

La micro-crèche de Touscayrats «À petits pas vers l'Ecole» est une structure d'accueil du jeune enfant et de ses parents qui permet un accompagnement individuel de l'enfant au sein d'un petit collectif. La micro-crèche accueille 12 enfants au quotidien. Ce petit effectif favorise une ambiance conviviale, offrant la possibilité de s'investir dans la relation à l'autre, de prendre le temps avec chaque enfant afin de l'accompagner de manière singulière sur le chemin de l'autonomie et de la socialisation, tout ceci dans un cadre sécurisant. La micro-crèche fonctionne sur la base d'un projet d'accueil, un projet éducatif et un projet social et de développement durable.

LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cadre national pour l'accueil du jeune enfant - 2

1. Présentation de la structure et prestations proposées

La micro-crèche de Touscayrats «À petits pas vers l'École» est une structure privée et fonctionne suite à l'autorisation du président du conseil départemental. Elle se situe sur le site Touscayrats, 81 110 Verdalle. La micro-crèche de Touscayrats «À petits pas vers l'École» est gérée par l'Association Familiale de Gestion du Lycée agricole privé de Touscayrats.

Elle fonctionne grâce à un financement de la part des familles. Les familles perçoivent le complément de libre choix de mode de garde qui leur est versé dans le cadre de la Prestation d'accueil du jeune enfant.

La micro-crèche dispose d'un agrément de 12 enfants et accueille des enfants de 2 mois et demi à 6 ans. Elle accueille pendant la journée, de façon régulière, permanente ou occasionnelle, les enfants dont les parents sont en activité ou non. Les enfants des communes des alentours sont également accueillis au sein de la micro-crèche.

L'accueil permanent est privilégié et l'accueil occasionnel est possible en fonction des places disponibles, notamment le mercredi et les vacances scolaires. La crèche est ouverte aux familles du lundi au vendredi de 7h30 à 18h45.

La micro-crèche propose un accueil à mi-chemin entre la crèche et l'école. Les enfants plus petits et bébés bénéficient d'un côté maternant offrant une sécurité physique et affective, et un projet « Découverte de l'école » est proposé pour les plus grands, ce qui permet à chacun de se familiariser à son rythme avec l'école maternelle. Le petit effectif favorise la relation de proximité et d'échanges avec les parents. L'accueil d'enfant en petit effectif favorise une meilleure connaissance des enfants autant pour les bébés que pour les enfants plus grands, il permet de développer les observations pour chacun d'entre eux et d'accompagner chaque enfant dans sa singularité. Il est possible de proposer un accueil en urgence, tout en tenant compte de la réglementation au niveau de l'encadrement (une personne en plus au-delà de 12 enfants accueillis simultanément). La micro-crèche ne propose pas d'accueil sur des horaires atypiques.

II. L'accueil d'enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique

Selon l' Article R2324-17 du code de la santé publique : « Les établissements et les services d'accueil non permanent de jeunes enfants inscrivent leur action dans le cadre fixé au II de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Ils offrent, avec le concours du référent " Santé et Accueil inclusif", un accueil individualisé et inclusif de chacun des enfants, notamment de ceux présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique, grâce à un accompagnement spécifique dans le cadre de locaux adaptés. Ils favorisent la socialisation des enfants au sein de collectifs de taille adaptée aux activités proposées ».

La micro-crèche est ouverte à l'accueil d'enfant en situation d'handicap ou atteint de maladie chronique. Cet accueil peut être une nécessité pour le parent souhaitant reprendre une activité professionnelle ou souhaitant prendre du temps pour lui. L'accueil en micro-crèche peut aussi émerger d'une envie des parents d'apporter à leur enfant un lieu où il pourra avoir des interactions avec d'autres enfants, des échanges, dans un but de socialisation et d'éveil. La micro-crèche est aussi un lieu d'accueil et de soutien à la parentalité. Le parent étant le premier éducateur de son enfant, des échanges au préalable avec lui nous permettent d'adapter nos pratiques afin que l'enfant puisse s'épanouir au sein de la crèche tout en marchant à petit pas vers l'école. Afin d'accompagner au mieux ces enfants, l'équipe, avec l'aval des familles, travaille en partenariat avec les diverses institutions qui accompagnent l'enfant. Des réunions régulières sont faites pour observer l'évolution de l'enfant. Ces temps d'échanges permettent de travailler de manière cohérente et définir des pistes de travail en relation avec les partenaires extérieurs et ses parents. L'objectif étant que l'enfant puisse s'épanouir au sein du groupe, créer des relations avec ses pairs et s'éveiller.

Accueillir un enfant en situation d'handicap revient à accepter la différence et l'individualité de chacun. Tout en sachant que chaque enfant qui vient au monde est unique et a des particularités différentes, le handicap en est une parmi les autres. Le rôle du professionnel est alors de permettre à chaque enfant quelle que soient ses compétences et ses difficultés, de faire des rencontres, des expériences adaptées à ses capacités. Il sera alors important d'agir et de proposer des pistes adaptées à partir de ce que nous donne à observer l'enfant. Notre rôle est d'accueillir l'individualité de chaque enfant quels que soient ses potentialités et son rythme.

Pour cela, nous proposerons une période de familiarisation en fonction du rythme et des besoins de l'enfant mais aussi, si besoin, un matériel adapté en fonction des besoins.

L'équipe participe également à des réunions d'analyse des pratiques pour se questionner et trouver des pistes en fonction des besoins de chacun. De plus, chaque professionnel pourra aussi être emmené à se former en fonction des besoins des familles accueillies (signes...).

Enfin, il pourra être important, avec l'autorisation des parents, de pouvoir faire du lien avec les différents partenaires accompagnant l'enfant (IME, CAMSP, psychologue, psychomotricien...).

Au besoin, un Projet accueil individualisé (PAI) sera réalisé entre les parents, la structure, le médecin traitant et le référent santé inclusif afin de convenir d'un accompagnement adapté, d'un protocole dans une situation d'urgence ou lors d'une prise de médicament...

Les locaux sont adaptés pour accueillir les personnes à mobilité réduite. En effet, une rampe d'accès permet d'entrer avec aisance dans les locaux, les toilettes sont également adaptées. Un investissement pourra être fait au niveau du mobilier afin de répondre aux besoins spécifiques.

III. Composition de l'équipe pluridisciplinaire

Principe 10 de la cnaje : « j'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confiée par mon ou mes parents.

L'équipe est composée de trois personnes titulaires du CAP AEPE (accompagnement éducatif petite enfance), d'une auxiliaire puéricultrice, d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une sage-femme et d'un référent technique (directrice pôle enfance : micro-crèche et école primaire). La micro-crèche bénéficie de la présence d'apprenants de bac professionnel en Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT).

Des réunions d'équipe ont lieu, le soir après l'accueil des enfants, au moins une fois par mois afin de faire le point sur le fonctionnement de la structure, sur l'accompagnement de chaque enfant, sur le travail en équipe. Ces réunions sont aussi l'occasion de préparer divers projets comme par exemple, une sortie poney, projet intergénérationnel avec la maison de retraite, projet « Découverte de l'école », sorties nature... Les réunions sont parfois complétées par un temps d'accompagnement et de formation de l'équipe sur différents thèmes (sommeil, alimentation, éveil, gestion des émotions...). Ces formations permettent de travailler en équipe de manière cohérente et de pouvoir faire évoluer le projet pour apporter un accueil adapté aux enfants et aux familles.

IV. Plan de développement de compétences

Lors de l'entretien professionnel annuel, chaque personne travaillant sur la micro-crèche de Touscayrats «A petits pas vers l'Ecole » peut exprimer ses souhaits de formations complémentaires ou d'évolution dans la structure micro-crèche ou dans l'ensemble de Touscayrats. Ces entretiens permettent de pouvoir échanger sur les pratiques et se fixer des objectifs pour rester dans une dynamique de travail et de recherche pour améliorer l'accueil des enfants et des familles.

Ces entretiens ont lieu en fin d'année scolaire et permettent la mise en place d'un plan annuel de développement des compétences.

V. Démarche globale de l'analyse des pratiques professionnelles

PRINCIPE 9 DE LA CNAJE : « Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tous petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants ».

Au sein de la micro-crèche les réunions d'analyse des pratiques sont faites dans la pièce de vie, le soir en semaine.

Un intervenant spécialisé interviendra pour proposer ces réunions de manière régulières :

- 2h entre chaque période de vacances scolaires et ajoutées parfois en fonction des besoins de l'équipe et des situations rencontrées.
- 2 demi-journées une en cours d'année et une en fin d'année scolaire pour le ménage, les exercices d'évacuations, la formation...

VI. L'accueil des stagiaires et des apprentis :

L'organisation de l'accueil des stagiaires est réalisée par la référente technique. Les membres du personnel pourront être tuteurs d'un stagiaire en fonction de leur qualification et dans la limite de 2 stagiaires et/ou apprentis au même moment. En aucun cas, les stagiaires et les apprentis ne seront comptés dans l'effectif du personnel. L'organisation du stage se fait sous la responsabilité du référent technique.

Projet éducatif *Touscayrats*

Le projet éducatif de la micro-crèche est de favoriser les conditions de développement de tous les enfants, que ce soit des bébés mais aussi des plus grands, que chacun puisse trouver sa place pour aller par la suite vers une première scolarisation. Les enfants sont accompagnés sur le chemin de l'autonomie et de la socialisation dans un milieu bienveillant et sécurisé adapté à leur âge.

Les temps de restauration sont communs entre la micro-crèche et l'école maternelle et sont organisés dans le but de respecter le rythme de chaque enfant, du bébé au plus grand. Pour cela, les espaces sont séparés par une barrière afin d'assurer une sécurité physique et affective des plus petits.

1. L'accueil

Principe 1 de la CNAJE : « Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille ».

L'entrée en micro-crèche peut être une des premières séparations, mais aussi l'âge de la découverte et de l'investissement d'un autre lieu de vie. Ainsi, dans le cadre de la micro-crèche nous attachons une importance à créer un accueil qui assure un lien cohérent avec les familles, à solliciter leur participation dans une démarche de coéducation et de soutien à la parentalité.

a. Les locaux

Principe 8 de la CNAJE : « j'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil ».

Les locaux sont adaptés à l'exploration du bébé mais aussi de l'enfant plus grand. Ils permettent une attention et une présence rassurante et constante de la part de l'adulte. De plus, l'emménagement est modulable : il permet d'avoir des tables si besoin mais aussi de les ranger et de profiter alors de notre grand espace de vie.

Nous avons choisi des teintes de peinture sobres afin de ne pas créer de sur-stimulation pour l'enfant et procurer à chacun un sentiment apaisant.

b. L'inscription

Un premier contact a lieu lors d'une rencontre avec les parents afin de présenter les locaux et le projet de la micro-crèche. Lors de ce rendez-vous, est présenté le projet d'établissement ainsi que les règles de contractualisation avec les familles. Celles-ci découvrent notre structure et visitent les locaux. Un règlement de fonctionnement dédié aux familles est joint à la demande d'inscription. Les parents peuvent formaliser l'inscription suite à ce rendez-vous ou revenir vers la référente technique après réflexion afin de faire l'inscription de leur enfant. Une fois que l'inscription est définitive, les parents sont conviés à venir rencontrer l'équipe qui accueillera leur enfant. Ensemble, ils feront un point sur l'organisation de l'établissement et sur la familiarisation de l'enfant. Enfin, l'équipe répondra à toutes les questions soulevées par les parents.

c. La période de familiarisation

Principe 3 de la cnaje : « je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sent bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache ».

Rester neutre nous semble primordial pour garantir le respect de la liberté de conscience des enfants et de leurs parents, tout en étant à l'écoute et bienveillant, dans le dialogue et le respect mutuel.

La qualité de l'accueil de la famille va avoir une incidence sur la future intégration d'un enfant dans notre structure. L'enfant doit se sentir reconnu et respecté par le personnel afin de pouvoir investir sereinement ce nouveau lieu et vivre une séparation constructive avec sa famille.

Pour favoriser ce processus, il est indispensable qu'une relation de confiance mutuelle s'installe entre les parents et les professionnels. La période de familiarisation participe à cet objectif.

Une semaine de familiarisation est proposée à la rentrée de l'enfant.

1^{er} Jour de présence : 1h avec le parent

2^{ème} Jour : 1h00 sans la présence du parent

3^{ème} Jour : 2h et un repas

4^{ème} Jour : matinée plus le repas et sieste

Ce temps peut être modulé en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille. Ce temps doit permettre à l'enfant de ressentir un sentiment de sécurité et de bien-être en l'absence de ses parents mais aussi de favoriser une relation de confiance et d'échanges entre la famille et les professionnels. La période de familiarisation permet aussi aux parents de nous transmettre les informations nécessaires à connaître à propos de leur enfant, ses habitudes de vie, son alimentation, son

sommeil, les jeux que l'enfant apprécie...

Pour l'enfant, ce temps est souvent une des premières séparations avec son parent, nous prenons alors le temps afin que l'enfant se sente en sécurité et puisse par la suite se laisser aller dans ses explorations.

Enfin, pour le professionnel, la période de familiarisation lui permet de prendre connaissance des habitudes et des besoins de l'enfant, d'apprendre à « décoder » ses besoins, créer du lien avec l'enfant et une relation de confiance avec les parents qui est nécessaire au bon déroulement de l'accueil.

Pour cela, une professionnelle sera référente de cet enfant et aura le rôle de l'accueillir et de l'accompagner lors de ses premiers jours de présence à la micro-crèche. Cela permet de favoriser un sentiment de sécurité chez l'enfant. Par la suite, lorsque l'enfant se sera d'avantage familiarisé avec les autres membres de l'équipe, il pourra être accompagné par les autres professionnels. Dans le cas où l'enfant montre des signes d'angoisse trop importants, il est demandé aux parents de rester joignables par téléphone pour venir chercher l'Enfant et pouvoir réfléchir ensemble à un temps de familiarisation plus adapté à l'enfant.

d. L'accueil du matin et du soir

Nous accueillons chaque enfant et chaque parent de manière individualisée. Le soutien à la parentalité fait partie intégrante de notre projet, il permet aux familles d'être accompagnées dans leur rôle éducatif. Les parents en tant que premiers éducateurs de leur enfant sont les interlocuteurs privilégiés quant aux informations transmises concernant leur enfant. Le rôle de l'équipe est de favoriser ces échanges et de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au bon déroulement de ces transmissions.

A leur arrivé à la micro-crèche, les parents déshabillent l'enfant et l'accompagne dans la pièce de vie. Les familles peuvent prendre le temps de la séparation ou des retrouvailles avec leur enfant, prendre le temps de l'observer dans son jeu ou même de partager un petit moment de vie à la micro-crèche. Si l'enfant, ou le bébé, a besoin d'un espace plus calme à ce moment-là, il pourra se rendre dans l'autre pièce d'activité accompagné de la deuxième professionnelle.

e. L'accueil des émotions

Au-delà de l'accueil « physique » de l'enfant et de sa famille, il nous semble primordial d'accueillir les émotions de chaque enfant : la joie, mais aussi la tristesse, la colère, la peur... Les jeunes enfants ne savent pas encore gérer, ni parfois comprendre ce qui se passent pour eux. Ils vivent leurs émotions dans l'instant et peuvent être rapidement submergés par leurs ressentis émotionnels. L'enfant a alors besoin d'un adulte bienveillant qui l'aide à comprendre et mettre en mot ce qui se passe en lui.

Pour cela, les professionnels restent dans l'observation, attentifs, et à l'écoute pour accompagner l'enfant par des mots, ou

se rendre disponible pour entendre ce que l'enfant a à exprimer. L'enfant qui en a besoin pourra être porté sur les genoux de l'adulte, bercé et réconforté.

II. Le soin

a. L'accompagnement dans l'acquisition de la continence

L'enfant est accompagné pour changer sa couche lorsque cela est nécessaire même s'il y'a des temps plus particulièrement dédiés pour cela.

En fonction de ses capacités et de ses souhaits, l'enfant peut être sollicité afin qu'il soit acteur de ce temps de soin. Il peut lui être proposé un coton pour qu'il se nettoie seul, accompagné par l'adulte. Les couches culottes sont préconisées pour les plus grands afin que l'enfant puisse tenter de mettre sa couche tout seul, il peut alors sur un tapis au sol, tenter de remettre ses vêtements, tout ceci en étant accompagné de manière bienveillante par l'adulte.

Chaque enfant est différent. La maturité physiologique et psychologique n'est pas dictée par l'âge. C'est un apprentissage qui se fait par la collaboration entre les parents et l'équipe éducative mais surtout qui se fait lorsque l'enfant est prêt. En collectivité l'imitation et l'accès à des toilettes à leur taille constitue un facteur entraînant, voir d'autres enfants aller aux toilettes et être autonomes donne envie aux autres de faire de même.

L'apprentissage commence toujours à la maison, quand l'enfant demande par lui-même alors l'équipe éducative fera de même pour maintenir une continuité, si l'enfant est prêt à le faire à la micro-crèche. (Plusieurs culottes et pantalons de rechange sont demandés). Il est important que l'enfant porte des vêtements qu'il peut facilement baisser et remonter (pas de body, de salopette, de ceinture ou de bouton difficile à détacher). Les parents fournissent les couches.

b. Le sommeil

Chaque enfant doit avoir la quantité et la qualité de sommeil qui lui est nécessaire. C'est une condition indispensable à un bon développement et à la qualité de vie. Le sommeil est l'occasion d'une réorganisation du système nerveux ; il assure l'équilibre physique et mental de l'enfant. La mémorisation et les apprentissages sont en jeu. La sieste est proposée à tous les enfants jusqu'à ce qu'ils n'en éprouvent plus le besoin. Les couchés des plus petits sont fait en fonction de leur rythme. Pour les plus grands ils vont, en général, à la sieste vers 12h30-13h00 mais il est possible bien entendu qu'un enfant puisse aller se reposer le matin s'il en ressent le besoin. Les levés sont échelonnés en fonction des réveils des enfants. Nous tentons, autant qu'on le peut, de ne pas réveiller un enfant qui dort.

Il est important que l'endormissement soit individualisé car chaque enfant a des besoins différents. Ce moment est l'occasion

d'un aménagement où l'investissement de certains objets transitionnels est privilégié. Certains rituels aident à la préparation du coucher (histoires, musique...).

Chaque enfant dispose de son lit. Les enfants les plus grands peuvent s'allonger tout seul après avoir essayé de se préparer seul, sous le regard bienveillant de l'adulte. L'enfant gardera sa place tout au long de l'année afin de lui apporter un sentiment de sécurité. Les bébés ont eux aussi un lit qui leur est attribué et gardent la même place afin d'avoir un sentiment de sécurité.

c. Le repas

Le moment du repas répond à la fois aux besoins affectifs et physiologiques de l'enfant. Manger est un plaisir et facilite le développement psychomoteur.

Pour les bébés, les biberons et repas sont donnés en fonction de leur rythme. Le lait (maternel ou maternisé) et les repas sont apportés par les parents jusqu'à l'âge de 2 ans. Ils seront transportés et conservés selon les protocoles en vigueur. Les biberons et repas pour les bébés sont donnés sur les genoux de l'adulte ou assis sur des chaises adaptées à leur âge. Nous n'utilisons que très peu les transats.

Pour les moyens, des chaises sont adaptés afin que ceux-ci puissent être à table et accompagné d'une manière la plus individuelle possible par l'adulte.

Pour les plus grands, les repas sont vers 11h30. Tout au long de l'année et suivant leur âge, l'équipe éducative propose aux enfants d'apprendre à se servir d'une fourchette puis d'un couteau adapté, boire au verre, se servir de la nourriture ou de l'eau. Chaque enfant dispose de son plateau repas avec des compartiments afin de pouvoir découvrir à son rythme chaque aliment, faire des choix, des mélanges, découvrir les différences de textures et de goût. Cela permet aussi aux adultes de rester assis à proximité des enfants. Cela favorise un sentiment de sécurité chez l'enfant qui l'aide à d'avantage se poser durant le temps du repas. Les aliments chauds pourront être présentés dans des contenants où chacun peut se servir. Le débarrassage et le nettoyage des tables se fait aussi progressivement avec l'adulte. Les enfants sont aussi incités à se nettoyer seul le visage à l'aide d'un gant et les mettre par la suite dans la pаниère à linge.

Les objectifs des repas en collectivité sont donc : vivre la notion de respect et de partage de l'appétit et du goût et faciliter le désir de participation des enfants.

Manger avec d'autres enfants et d'autres adultes permet le développement du langage. On peut, par exemple, en profiter pour parler du contenu de l'assiette, revenir sur le vécu de la matinée...

Le repas est également un temps de partage avec l'ensemble des élèves de maternelles. En effet, ces derniers rejoignent les enfants de la micro-crèche dans leurs locaux. Ces temps permettent aux enfants de créer du lien et donc de favoriser l'adaptation pour l'entrée à l'école.

Lors de ce temps de repas, si un enfant dort à ce moment-là, une professionnelle restera dans la pièce d'activité qui est accolée au dortoir afin d'assurer une surveillance constante de l'enfant qui se repose.

III. Le développement et l'éveil de l'enfant

Le jeu est un instrument d'apprentissage qui aide à se construire. Chaque moment de la journée à la micro-crèche est considéré comme une activité qui permet de grandir. Une journée type est ponctuée de rituels qui aident à se repérer dans le temps et l'espace.

Journée type :

- 7h30 jusqu'à 9h30 accueil des enfants avec proposition de petits jeux ou jeux en autonomie
- 9h30 : bonjour, rituel de la météo, présence des enfants et absences, jour de la semaine et chants
En parallèle, coucher des plus petits en fonction de leur rythme.
- Collation découverte des aliments (fruits), consommation d'eau
- Changes pour les enfants qui en ont besoin. Les changes se font bien entendu en fonction de chaque enfant, même s'il y'a des temps où les professionnels s'occupent plus particulièrement de cela.
- Activité proposée en fonction des besoins et envie des enfants (pâte à modeler, motricité, chants, dessin, peinture, relaxation, jeux de balles, découvertes sensorielles...)
- Temps de défoulement, extérieur, ballades
- Repas à partir de 11h30
- Préparation pour l'endormissement vers 12h30-13h et petites histoires ou musique avant le sommeil
- Levés échelonnés et habillage
- Jeux et activité en fonction des besoins de l'enfant
- 15h45 : Gouter (apporté par les parents)
- Départs des enfants et petites activités à la demande pour les enfants qui restent

a. *Respect de la personnalité de l'enfant et de ses besoins en tant qu'individu à part entière : l'enfant acteur de son développement*

Principe 7 de la CNAJE : « fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotypes. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité ».

Nous accompagnons chaque enfant et chaque parent dans le respect de la différence et de l'altérité. Chaque enfant a sa « place » et est reconnu comme une personne à part entière qui va construire son individualité.

C'est pourquoi, l'équipe a à cœur de respecter l'égalité entre les filles et les garçons. Pour cela, aucune distinction genrée n'est faite, que ce soit dans l'accompagnement des émotions ou dans les activités proposées à l'enfant.

Principe 2 de la CNAJE : « J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités ».

L'apprentissage est un processus constant et évolutif propre à chacun. Les méthodes pédagogiques déployées à la micro-crèche s'inspirent entre autre de la pédagogie active (Montessori...) et utilisent tous les espaces du quotidien pour alimenter le développement des compétences des enfants.

L'enfant est accompagné, soutenu dans son évolution pour favoriser ses potentialités. Il doit pouvoir, à travers les jeux et les activités proposées, développer sa créativité et sa confiance en lui. C'est pour cela que nous offrons un cadre adapté aux besoins de l'enfant qui va respecter son rythme, ses particularités, tout en l'éveillant à la vie sociale.

Les moments de jeu en autonomie dans la journée pour « jouer » tout simplement, se détendre et se faire plaisir sont favorisés. Ces temps sont proposés au moment de l'accueil du matin, entre les activités, au retour de la sieste ou en parallèle des activités proposées, en coin permanent.

Avec le plaisir comme guide et la curiosité comme moteur, l'enfant progresse et se développe harmonieusement parce qu'il joue.

Au-delà d'apporter plaisir et expérience, le jeu permet de maîtriser son angoisse, d'exprimer son agressivité, de communiquer, d'établir des contacts sociaux.

La présence des adultes durant le temps de jeu sécurise, stimule et favorise le contact avec les autres. L'adulte ne fait pas à la place de l'enfant, il l'encourage, verbalise et valide ses actes. Il est aussi garant du respect de l'autre et du matériel mis à disposition. En cours d'année, une attention plus soutenue dans l'écoute des consignes est demandée aux enfants afin de développer leur autonomie et ainsi préparer leur entrée à l'école.

En micro-crèche, nous prenons soin de ne pas attendre un résultat, une confection de la part de l'enfant. C'est le plaisir dans l'acte de faire qui est important avant tout. L'enfant n'est jamais obligé de jouer, il a la liberté de choisir son jeu. L'enfant a le droit de ne rien faire, ne rien faire est une activité à part entière qui laisse place au rêve et à la créativité de l'enfant. L'enfant a le droit de rester observer sans participer.

L'aménagement de l'espace est pensé pour que l'enfant puisse développer sa psychomotricité en rampant, marchant, courant, montant, descendant, escaladant, poussant, tirant... du matériel comme les vélos, tricycles, trottinettes, draisienne, cerceaux, ballons, toboggan est proposé... L'enfant doit pouvoir être libre de ses mouvements tout en commençant à intégrer les règles de l'école pour les plus grands (respect des autres, parfois s'asseoir, parler à voix basse...)

Les bébés eux aussi ont besoin d'une motricité libre. Pouvoir ramper, monter, se hisser, pousser. Pour cette raison, nous utilisons très peu les transats et préférons leur proposer de rester avec le groupe d'enfant tout en étant sécurisé par la présence de l'adulte. Au besoin, nous avons un espace pour eux, lorsqu'ils ont besoin d'être mis en sécurité, ou d'être un peu au calme.

Ce mélange des tranches d'âge est intéressant pour chaque enfant car il permet aux plus petits de pouvoir observer ce que font les plus grands et éveiller leur curiosité. Il permet aussi aux plus grands d'apprendre à porter une attention aux plus petits, de se sentir parfois un peu responsabilisé et valorisé.

b. A petits pas vers l'école

Principe 4 de la CNAJE : « Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.les qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »

Le rôle de la micro-crèche est d'accompagner progressivement les enfants sur le chemin de l'autonomie et de la socialisation dans un milieu bienveillant et sécurisé adapté à leur âge. Tout au long de l'année, des possibilités d'accueil personnalisées en fonction des besoins sont proposées.

La micro-crèche travaille en relation permanente avec la classe de petite et moyenne section de maternelle de l'école. Un projet commun est élaboré afin de développer les objectifs et actions de ces rencontres et activités communes quotidiennes (repas, sommeil, jeux, activités culturelles et sportives...).

Au réveil, les enfants de la micro-crèche et les petites sections peuvent, parfois, profiter de l'après-midi pour partager des temps de jeux ou d'activités éducatives et pédagogiques.

De plus, régulièrement, durant une matinée, les enfants de la micro-crèche intègrent la classe des petites sections. Cela leur permet de se familiariser avec les locaux, le personnel et les élèves. Ils réalisent des activités avec les élèves de l'école afin de favoriser leur éveil et de permettre une première approche des règles de vie d'une classe. Des activités et rencontres avec l'école sont aussi réalisées au sein de la micro- crèche. En parallèle, une professionnelle reste auprès les bébés en veillant au respect de leur rythme mais aussi en les accompagnant dans leurs découvertes et leurs explorations.

c. Lieu de vie et de rencontre grâce à l'intergénérationnel

Au regard de notre implantation sur le même site qu'une maison de retraite et un lycée, les enfants évoluent au sein d'un espace intergénérationnel.

Chaque mois, les enfants bébés et plus grands, se rendent à la maison de retraite afin de réaliser des activités avec les résidents ou passer un moment de rencontre convivial (chants, histoires...). Le carnaval et la chasse aux œufs de Pâques sont également des occasions pour se rencontrer. Toutes ces rencontres sont réfléchies en équipe et organisées de manière à respecter le rythme des plus petits.

L'autre lien intergénérationnel se fait également avec le lycée agricole. Ces interactions permettent une plus grande diversité d'activités qu'elles soient dans l'animation, la vie quotidienne ou les activités sportives et de motricité.

En effet, les élèves de bac professionnel services à la personne et aux territoires proposent également des activités en classe de maternelle et pour les enfants de la micro-crèche.

Les lycéens de l'option équitation sont présents durant les séances « médiation équine » avec la micro-crèche permettant de renforcer la sécurité lors de l'activité.

Les apprenants en formation « BPJEPS activités physiques pour tous » interviennent une fois par semaine pour proposer des séances de psychomotricité.

d. L'ouverture sur le monde et sur l'environnement

Principe 6 de la CNAJE : « Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement ».

L'espace extérieur est considéré au sein de la micro-crèche comme un lieu de vie à part entière. En effet, l'enfant a besoin de se dépenser, pour cette raison les enfants sortent tous les jours (sauf si le temps ne le permet vraiment pas : pluie, grand froid, canicule). Il est demandé aux parents de fournir des vêtements adaptés au temps (bonnet, écharpe, combinaison, casquette).

Les bébés peuvent être sortis en poussette ou, si le temps le permet, des tapis seront installés au sol afin que chaque bébé puisse profiter de l'extérieur tout en pouvant se mouvoir et explorer à son aise aux côtés de l'adulte.

Un espace jardin potager pourra être proposé aux enfants afin de pouvoir planter eux même des légumes, des fruits et/ou herbes aromatiques. Le jardinage permettant à l'enfant de comprendre comment poussent les fleurs, les légumes mais aussi de pouvoir faire travailler ses sens en sentant, touchant, goûtant ce qu'il a pu planter. L'extérieur est aussi l'occasion d'organiser des pique-niques, des jeux d'eau l'été.

Nous profitons également de l'environnement naturel proche de la micro-crèche pour y faire des ballades, observer la nature (chevaux, végétation, insectes, plantes, légumes...). Des sorties sont également organisées afin d'aller à la rencontre du monde. Ces sorties sont en lien avec les projets de la micro-crèche.

Principe 5 de la CNAJE : « je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels ».

La micro-crèche se définit également comme un lieu d'ouverture, en accueillant des intervenants extérieurs. Pour les enfants, c'est une autre manière d'apprendre. Au regard de l'implantation de la micro-crèche sur une exploitation agricole spécialisée dans le domaine équin, les enfants découvrent l'animal qui est le poney, ils apprennent les règles de sécurité, prennent plaisir à le caresser, lui donner à manger. Les bébés dans ces moment-là peuvent profiter d'une ballade en poussette et aller voir les chevaux ou peuvent rester se reposer à la micro-crèche avec une professionnelle en fonction de leur rythme. En complément, les enfants participent également à d'autres activités en fonction de leur âge, toujours en lien avec les projets menés avec l'école (danse, musique...).

Ces différents temps et activités permettent d'accroître le bien-être et l'éveil des enfants notamment en matière artistique et culturelle. Les parents peuvent être conviés à participer à ces animations afin de les sensibiliser à l'art et à la culture et les associer aux découvertes de leur enfant.

Ce projet éducatif est un support permanent de travail et de formation. Les méthodes de travail devront être régulièrement réactualisées afin de répondre aux nouvelles demandes, s'adapter aux nouveaux besoins, à l'évolution des techniques de travail de la petite enfance et rester ouvert à la diversité sociale et culturelle. Ce projet a été pensé de manière à être complété régulièrement et les thèmes travaillés pourront y être ajoutés.

1. Modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis –à-vis des partenaires extérieurs

La micro-crèche se situe au sein de l'ensemble Touscayrats dans la commune de Verdalle (81110). Cette structure a vu le jour dans un milieu rural et dans le même espace qu'un lycée agricole, une école maternelle-primaire, et une maison de retraite. Une route départementale proche de la micro-crèche est génératrice de passage et permet de desservir l'ensemble Touscayrats.

L'école maternelle St Jean – Touscayrats déjà existante et située juste à côté de la micro-crèche fraîchement créée, accueillait déjà les enfants dès 3 ans et pouvait également accueillir selon les demandes et les disponibilités des enfants à partir de 2ans. Etant donné le peu de possibilités et avant la rentrée de septembre 2021, seuls 2 enfants étaient généralement accueillis dès 2 ans.

Sur l'année scolaire 2021/2022, l'école a ouvert l'accueil à 8 enfants de Toute Petite Section (TPS). Leur intégration a été permise par la présence au quotidien d'une éducatrice de jeunes enfants en renfort de l'équipe habituelle de l'école (ASEM et enseignants). Bien que cette situation soit possible, elle n'était pas optimale du fait du manque d'espace et de la nécessité que ce soit l'enseignant qui soit responsable du groupe et non un autre professionnel de la petite enfance. De plus, les plus petits ont aussi besoin d'un accompagnement plus particulier afin de pouvoir répondre à leur bien-être physique mais aussi leur apporter une sécurité affective.

Ainsi, les enfants à partir de 2 ans ne pouvaient à terme trouver leur place dans une classe déjà nombreuse de maternelle.

Pour cela, l'ensemble Touscayrats a réfléchi à la création d'une structure adaptée pour accueillir ces enfants, les accompagner à petits pas vers l'école, tout en respectant leurs besoins physiques, psychologiques et affectifs. En ce sens, une micro-crèche a été créée et a intégré à son projet éducatif, un projet en lien avec l'école maternelle pour les enfants les plus grands.

Tout au long de l'année les enfants bénéficient d'un partenariat avec la bibliothèque municipale. La bibliothèque prépare et amène une caisse de livres à la micro-crèche, adaptée à l'âge et aux goûts des enfants. Chacun peut prendre le temps de découvrir ces livres. Ils peuvent être empruntés à la maison pour une lecture en famille.

De plus, nous travaillons en relation avec le centre Equestre des Bels. Cette structure nous emmène les poneys avec lesquels nous proposons la médiation animale aux enfants.

Enfin, diverses personnes sont emmenées à intervenir au sein de la micro-crèche pour nous proposer de la musique, de l'art...

En parallèle, la micro-crèche étant située à proximité d'une maison de retraite, il nous a paru nécessaire d'intégrer aussi un projet intergénérationnel au projet éducatif. Ainsi, tous les enfants, bébés mais aussi les plus grands, peuvent rencontrer les résidents de la maison de retraite lors de différents temps (chants, cuisine, jardinage, activités diverses, comptines...).

Au niveau des informations, conseils et des réglementations, la micro-crèche est en partenariat avec le service de Protection Maternelle et Infantile du secteur et d'un point de vue du financement la structure travaille en partenariat avec la Caisse d'allocation familiale qui accompagne les familles en leur allouant la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (Complément de mode de garde).

Enfin, la micro-crèche est implantée sur la communauté de commune Sor et Agout. Celle-ci accueille un Relais petite Enfance (RPE). Le RPE a pour rôle « d'informer les familles sur l'ensemble des modes d'accueil, collectifs et individuels, et de les accompagner dans le choix de l'accueil le mieux adapté à leurs besoins ». Elle peut informer sur la présence de la micro-crèche au sein de l'ensemble scolaire de Touscayrats mais aussi être un partenaire dans la proposition d'accueil petite enfance adapté aux familles du territoire.

11. Modalités de participation des familles à la vie de la micro-crèche et actions de soutien à la parentalité proposées

Les familles ont un premier lien avec l'équipe lors de la période de familiarisation. Lors de celle-ci, les parents vont pouvoir transmettre à l'équipe les habitudes de leur enfant et parfois des petites « astuces » pour accompagner au mieux leur tout petit.

Nos actions de soutien à la parentalité sont présentes dans le lien et les échanges que nous avons avec les familles lors des temps de transmissions du matin et du soir lorsque l'enfant arrive ou s'en va. Lors de ces instants, l'équipe accueille le parent et reste à son écoute et disponible afin de pouvoir répondre à ses questions, tenter parfois de trouver des pistes ensemble...Parfois le parent peut prendre le temps de s'asseoir auprès de son enfant, le regarder évoluer au sein de la structure, échanger avec les professionnelles lorsqu'elles sont disponibles. Tous ces instants, sont déjà un début de participation des parents à la vie de la micro-crèche. Au quotidien, les professionnels notent les informations nécessaires concernant l'enfant sur les feuilles de rythme qui permettent par la suite de s'y référer ou de transmettre des informations aux parents le soir. Ces informations sont alors souvent à la base d'un échange entre le parent et le professionnel.

Nos actions de soutien à la parentalité résident aussi dans les places d'accueil que nous proposons afin que les parents puissent concilier leur vie familiale et professionnelle. En ce sens, il nous semble primordial d'avoir une attention à l'accueil d'enfant en situation d'handicap ou atteint de maladie chronique afin d'offrir un soutien aux parents mais aussi un lieu de découverte et de socialisation pour l'enfant.

Au-delà de cela, nous pourrions proposer régulièrement des rencontres à thème : autour de l'éducation, de l'alimentation, du sommeil.

Des animations sont aussi proposées aux parents en dehors du temps d'accueil des enfants (soir, samedi...) comme par exemple des ateliers massage bébé, des rencontres à thèmes (alimentation, sommeil...), des ateliers...

Enfin, des sorties peuvent aussi être organisées avec la participation des parents. Ces sorties permettent aux parents de se rencontrer, de créer du lien, de découvrir un lieu ou une activité avec leur enfant, de rencontrer « autrement » les professionnels de la micro-crèche. Au sein de la micro-crèche, les familles peuvent parfois être sollicitée pour emmener des matériaux, éléments de la nature, graines à semer...

Afin de recueillir des idées ou propositions d'ajustement ou d'évolution, la micro-crèche propose une boîte à idée qui est disposée dans l'entrée.

Des moyens de communication avec les familles sont nécessaires : affichage à l'entrée de la crèche, mail, lien téléphonique.

III. Dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle (mise en œuvre du droit de l'article L214-2 et L214-7) :

Au-delà du service d'accueil des enfants, la micro-crèche est un lieu d'intégration, de prévention contre les exclusions et les inégalités. Afin de faciliter et de garantir l'accueil des enfants dont les parents ont des difficultés sociales et/ou professionnelles et/ou qui sont inscrit dans un parcours d'insertion professionnelle, la micro-crèche propose des places disponibles, des accueils ponctuels pour répondre aux besoins des familles et nous gardons précieusement les places en surnombre pour les enfants dont les parents auraient besoin d'un mode de garde en urgence.

IV. La micro-crèche inscrit son activité dans une démarche en faveur du développement durable

Au regard de l'implantation de la micro-crèche dans un environnement naturel préservé, sensibiliser les enfants et familles au respect de la nature est une évidence pour notre équipe. Tout comme l'école, avec qui nous travaillons dans le cadre de notre projet « Découverte de l'école », nous nous voulons proche de la nature. L'équipe souhaite accompagner les enfants dans la découverte de la nature (ramassage de bois, feuilles, découverte sensorielle...) mais aussi dans le respect de celle-ci : on apprend à ne pas jeter de papier au sol mais plutôt dans la poubelle (tri sélectif), on apprend à utiliser l'eau qui est nécessaire et à ne pas la laisser couler, à ne pas jeter la nourriture. Afin d'économiser l'eau, il est demandé aux parents d'apporter une gourde adaptée, en inox, afin que l'on puisse la remplir et la laisser à disposition de l'enfant toute la journée. Chacun peut alors boire lorsqu'il en a besoin.

L'équipe de la micro-crèche s'intéresse aussi au recyclage qui permet, grâce à des matériaux de récupération, de confectionner des jeux adaptés aux enfants, et qui seront toujours utilisés sous le regard bienveillant et sécurisant de l'adulte. En ce sens, nous trouvons intéressant de proposer nos idées aux parents par voie d'affichage « activité du mois », ou par des rencontres parents-professionnels autour du thème « récupération et confection de jeux ».

Dans notre démarche de développement durable, il nous semble primordial de pouvoir fabriquer nous même certains matériaux tels que la pâte à modeler, le sable magique, la pâte à patouille, la peinture...qui peuvent être réalisés à partir de matières naturelles (farine, huile, épices, eau, sel...).

Enfin, en accord avec la réglementation, la micro-crèche développera la fabrication de certains produits d'entretiens plus écologiques (nettoyants jeux enfants, lessive...).

Touscayrats 

À petits pas vers l'école ...

Ces projets d'accueil, éducatif et de développement durable, sont des projets qui sont emmenés à évoluer et à être retravaillés en équipe. Il est nécessaire de les faire évoluer pour s'adapter aux évolutions des moyens et des pratiques dans un souci d'amélioration de la qualité d'accueil du jeune enfant et de sa famille.